

Madame, Monsieur,

Suite aux dernières décisions gouvernementales, nous vous rappelons l'organisation des 4 semaines à venir :

- Du mardi 6 au vendredi 9 avril : cours en distanciel
- Du samedi 10 au dimanche 25 avril : vacances scolaires
- Du lundi 26 avril au vendredi 30 avril : cours en distanciel
- Reprise des cours en présentiel le lundi 3 mai

Les équipes pédagogiques mettent dès aujourd'hui la **continuité pédagogique** en place pour que vos enfants poursuivent l'apprentissage dans les différentes disciplines et **se préparent au mieux aux échéances de fin d'année. Les épreuves finales du Baccalauréat (Philo, grand oral, et bac de français) restent maintenues.** Les élèves des classes de première et de terminale doivent s'y préparer au mieux.

Nous vous rappelons donc que vos enfants n'ont pas 4 semaines de vacances. L'assiduité en distanciel est obligatoire. Un contrôle des présences sera effectué lors de chaque visio. Les élèves devront également respecter les dates limites pour rendre les travaux demandés par les enseignants. Tous ces éléments seront pris en compte par le conseil de classe pour le passage dans la classe supérieure et l'avis d'examen.

Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à vos questions éventuelles, et vous remercions d'avance de votre compréhension,

Très cordialement,

L'équipe de direction

Lycée Sacré-Cœur la Salle